

**OPTIMISEZ VOS
ÉCRITS PROFESSIONNELS**

Prérequis	Français langue maternelle ; aucun diplôme requis
Objectifs	Approfondir les règles de rédaction professionnelle : - nature et fonction de différents écrits professionnels - rédaction en fonction d'un destinataire - règles orthographiques et orthotypographiques Valoriser son niveau d'orthographe avec le Certificat Voltaire
Durée	Formules au choix : 1 - Sans accès à la plateforme Projet Voltaire 15 h ou 21 h de formation + 3 h d'examen du Certificat Voltaire 2 - Avec accès à la plateforme Projet Voltaire 15 h ou 21 h de formation + 15 h d'entraînement en ligne (minimum) + 3 h d'examen du Certificat Voltaire
Délai d'accès	Formation ouverte sur demande, traitement en 4 jours ouvrés*. *Dans le cas d'une formation via "Mon Compte Formation", un délai légal minimum obligatoire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation du stagiaire est fixé à 11 jours ouvrés.
Tarif	Formule 1 : 970 € ou 1 330 € Formule 2 : 1 220 € ou 1 480 €
Formatrice	Françoise Timaxian, ancienne institutrice Formatrice experte en orthographe et grammaire Formée et recommandée par le Projet Voltaire
Programme	— Spécificité des écrits professionnels : le courrier, le courriel, le compte rendu, la procédure... — Techniques de rédaction professionnelle pour rédiger avec aisance des messages clairs, compris immédiatement et sans aucun doute ; — Bonnes pratiques du courriel professionnel ; — Technique de relecture, y compris la révision ortho-typographique.
Moyens pédagogiques mis en œuvre	– séances en présentiel à distance, via outils collaboratifs gratuits – méthode du Projet Voltaire – présentation théorique et mise en situation – supports de cours
Suivi et évaluation	– feuille de présence et attestation de fin de formation – test écrit de contrôle des acquis du stage (rédaction professionnelle) – passage de l'examen du Certificat Voltaire (en centre agréé)

Mis à jour le 12/07/2021

Contact : Françoise Timaxian au 06 44 05 90 87
Personnes en situation de handicap : nous contacter.